

Compte rendu de la séance du mardi 26 janvier 2016

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Christophe NOURRY, Karine PASTRE, Christian BATAILLE, Séverine BARBESANT, Gisèle BOUTIN, Anne-Marie CAMPREDON, Brigitte FOURETS, Régis JULIEN, Baptiste LAPEYRE, Alain MALCLES, Roseline PRADEILLES

Absents ayant donné procuration : Marie-Thérèse CHAPELLE par Baptiste LAPEYRE, Suzette BOUTONNET par Bernard CREISSENT, Gilles DUSSART par Karine PASTRE, Serge LAPIERRE par Christian BATAILLE, Joséphine ROBERT par Séverine BARBESANT

Absents : Catherine LACAS, José LOUREIRO, Kévin DE CARVALHO.

Secrétaire de la séance : Roseline PRADEILLES

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour rajouter à l'ordre du jour le vote d'une subvention pour l'association de parents d'élèves de l'école de Bédouès-Cocurès.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 janvier 2016

Paragraphe 4 : modifier : « à l'unanimité » en « 20 voix POUR et 1 voix CONTRE »

2. Élection du 5^{ème} adjoint

M le Maire explique que, suite à une demande de la Préfecture, il ya lieu de procéder à l'élection du 5^{ème} adjoint par vote à bulletins secrets.

Avec 16 votes pour M BATAILLE Christian et 2 votes nul, M BATAILLE Christian est élu 5^{ème} adjoint de la Commune Bédouès-Cocurès.

Monsieur fait la lecture de la charte de déontologie pour les élus locaux.

3. Commissions

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu d'élire les délégués des commissions communales suivantes, sont élus :

COMMISSION APPEL D'OFFRES/MARCHES PUBLICS

ROUX André, président

BATAILLE Christian, CREISSENT Bernard, PRADEILLES Roseline : titulaires

JULIEN Régis, NOURRY Christophe, PASTRE Karine : suppléants

COMMISSION ACTION SOCIALE DU PERSONNEL :

BATAILLE Christian, BOUTIN Gisèle, NOURRY Christophe, PASTRE Karine, PRADEILLES Roseline, ROUX André

COMMISSION ACTION SOCIALE

BARBESANT Séverine, BOUTIN Gisèle, BOUTONNET Suzette, FOURETS Brigitte, PRADEILLES Roseline, ROBERT Joséphine, ROUX André

De l'extérieur : DEGOUL Joëlle, MARTIN Emilie, LAPIERRE Marlène, RITSCHARD Hélène

SYNDICAT AGEDI

PASTRE Karine

4. PROJETS 2016

M le Maire expose les projets suivants pour 2016 et demande de délibérer sur le financement proposé pour ces projets.

Achat équipement sportif : coût 1 060,10 subvention DETR 636,06 (60%)

Achat abri bus La Vernède : coût 2 318,71 subvention DETR 927,48 (40%)

Trottoir D998 vers La Baume : coût 11 820,00 subvention DETR 5.910,00 (50%)

Logement Foyer Rural : coût 53 659,04 subvention DETR 20.000,00 (forfait)

WC handicapés Le Bouffadou : coût 4 213, 39 subvention DETR 2 106,70 (50%)

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le financement de ces opérations, décide de solliciter des aides financières auprès de l'Etat et donne pouvoir au Maire de déposer les dossiers auprès des services instructeurs concernés.

5. Demande de subvention Association Les Amis de l'École de Bédouès

Dans le cadre de son projet pédagogique d'un voyage scolaire à Porquerolles, l'association des parents d'élèves de l'école de Bédouès a sollicité auprès de la commune BEDOUES-COCURES une aide financière de 900 euros.

Cette subvention annule et remplace la subvention de 450€, initialement votée en 2015 par la commune de Bédouès.

Au vu de la demande et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt pédagogique, le conseil municipal décide d'accorder à l'association " Les Amis de l'école de Bédouès " une subvention de 900 euros.

Monsieur BATAILLE quitte la réunion à 21H20 pour des raisons de santé.

6. Demandes de préemption – Immeubles de Cocurès :

Mr. le maire informe le conseil qu'il envisage de renoncer à la possibilité de préempter concernant 3 immeubles de Cocurès actuellement en vente.

7. Projet SDCI

Un nouveau périmètre des Communautés de Communes sera effectif au 1^{er} janvier 2017.

Deux propositions, celle du Préfet (2 Communautés de Communes sur le Sud Lozère), et celle soutenue par la Présidente du Département, (1 Communauté de Communes sur le sud Lozère). M HUGUET, président de la Communauté de Communes Florac – Sud Lozère, a fait une autre proposition, à savoir rattacher la Communauté de Communes Florac - Sud Lozère aux Communautés de Communes de l'est du département.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de M HUGUET.

8. Bibliothèque

Suite à la création de la Commune Nouvelle Bédouès-Cocurès au 1^{er} janvier 2016, le Maire précise la nécessité de signer une nouvelle convention avec la Mairie de Florac pour continuer à emprunter des documents à la Bibliothèque Roger Cibien de Florac. Ceci permettra au dépôt-relais situé dans le local de l'Agence Postale Communale d'élargir son choix et son rayonnement.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de la convention et désigne Mme Brigitte Fourets comme responsable référente du dépôt relais.

9. Adoption du blason de la commune Bédouès-Cocurès

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier reçu d'un héraldiste qui propose un nouveau blason pour la commune de Bédouès-Cocurès.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le blason proposé.

10. Questions diverses

Horaires d'ouverture des Mairies :

Cocurès : lundi 13H30 – 17H30 ; mardi 13H30 – 17H30 ; vendredi 13H30 – 16H30

Bédouès : lundi 15H00 – 19H00 ; mardi et jeudi 09H30 – 12H30

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est clos à 23 heures.

Vu le Maire,

Vu le secrétaire,